

La manche de saint Martin à Bussy-Saint-Martin (Seine-et-Marne)

Выложено на 13с.ЦД
для образовательных
целей

Caroline Piel
conservateur
du Patrimoine,
chargé d'Inspection
des Monuments historiques
pour la Seine-et-Marne et le
Val-d'Oise

Isabelle Bédât
restauratrice de textiles à
Paris et à Toulouse

Depuis cent ans, la manche de saint Martin n'avait plus fait parler d'elle. Présentée dans son reliquaire de la fin du XIX^e siècle, son état de conservation et ses mauvaises conditions de présentation ont nécessité une intervention. Ce fut l'occasion d'étudier de manière plus approfondie ce textile, de pratiquer des analyses scientifiques, mais aussi d'en reprendre l'histoire.

Le scandale...

Sa présentation remontait à 1897, époque où cette relique défraya la chronique et attisa des haines passionnelles. En effet, l'abbé Fossin, curé de Bussy-Saint-Martin depuis 1889, entreprit de relever les reliques de l'église et identifia celle du vêtement de saint Martin avec la fameuse *cappa* ou chape de l'apôtre des Gaules qui, du temps des rois mérovingiens et carolingiens, servait d'emblème à la France. A l'occasion du quinzième centenaire de l'anniversaire de la mort du saint, il donna un énorme retentissement à cette « redécouverte » qu'il publia dans un opuscule (1) et organisa une procession le 14 octobre 1897 (2). La réaction des érudits ecclésiastiques ne se fit pas attendre et une brochure démontrant les erreurs de l'abbé Fossin fut aussitôt publiée (3). Vexé par cette publication et par le chapitre que Monseigneur Barbier de Montault consacre à cette « fausse relique » dans ses *Œuvres complètes* (4), l'abbé Fossin répond à nouveau en publiant un autre livret (5).

Après ce scandale, qui se termina par le déplacement du desservant, la manche tomba dans un oubli volontaire. L'évêque de Meaux refusa son prêt au Musée de Chelles pour éviter une nouvelle polémique en 1954 (6), et le service des Monuments Historiques la protégea par une mesure de classement le 16 avril de la même année sous le libellé prudent : « Fragment d'un ancien vêtement vénéré sous le nom de « chape de saint Martin » et enfermé dans un reliquaire, lin, époque Moyen-Age ».

La période révolutionnaire

Cette manche provient de l'abbaye royale de Chelles où elle fut, en même temps que d'autres reliques, emportée à la fermeture du monastère par une religieuse qui, originaire de Bussy-Saint-Martin, la remit au curé de sa paroisse : l'abbé Boivin. Ce fait a été publié par Jean-Pierre Laporte grâce aux recherches de Pierre Eberhart (7). Lors de l'Enquête sur les reliques de 1826 conduite par l'évêché de Meaux (8), l'abbé Boivin répond : « Il y a à Bussy-Saint-Martin des reliques de saint Martin, de sainte Bathilde, de saint Vincent, et deux forts morceaux de la Vraie Croix. Le soussigné les a eues de la sacristie de l'abbaye de Chelles, lors de la dissolution de ce couvent, elles faisaient partie de plus fortes reliques. Il les a conservées chez lui pendant la Révolution dans deux châsses faites par ses soins ». Il déclare être « sûr de leur authenticité parce qu'il a vu les authentiques, mais ces authentiques sont restées entre les mains des dames religieuses avec les portions de reliques dont les nôtres sont extraites ». Enfin, il précise : « Il n'y avait aucune relique dans l'église de Bussy-Saint-Martin avant la Révolution ».

Dans l'inventaire du trésor de Chelles qui date de 1544 mais n'est connu que par deux textes postérieurs, l'un de 1680-1688, l'autre de 1697, est mentionnée sans autres précisions la présence de reliques de saint Martin : « un os et de la haire et vêtements de saint Martin », Cette citation est trop laconique pour affirmer que ce sont ces reliques qui sont aujourd'hui à Bussy.

Le XIX^e siècle

Suite à leur exposition dans l'église au cours du XIX^e siècle, les deux châsses furent reléguées dans la sacristie par l'abbé Moreau avant d'être exhumées par l'abbé Fossin. Le procès-verbal de la commission chargée par Monseigneur de Briey, évêque de Meaux, de les examiner (14 mars 1897) les décrit de la manière

suivante : « Les deux châsses, tout à fait semblables, sont faites en bois de chêne peintes en couleur acajou et surmontées; d'une croix dorée. Sur la largeur, une glace laisse voir de chaque côté les reliques. Leurs dimensions sont de quarante-trois centimètres de largeur sur vingt-huit de profondeur et trente de hauteur. Nous avons reconnu le sceau de Mgr de Cosnac, évêque de Meaux de 1819 à 1830, apposé sur un ruban de toile blanche à l'endroit où s'ouvrent les reliquaires et parfaitement conservé. (...) » L'un des reliquaires contenait, sur un coussin de soie, une vertèbre et le carpe de la main droite avec une inscription ainsi conçue : « Reliques de saint Martin, Evêque de Tours ». Dans l'autre, également sur un coussin, était placée une étoffe plusieurs fois repliée sur elle-même, avec cette inscription : « Manche du manteau de saint Martin » (9).

La relique du manteau de saint Martin

Les recherches sur la relique du vêtement de saint Martin sont complexes en raison de la confusion entre la *Cappa* vénérée par les rois dont on perd la trace dès le IX^e siècle et la relique du manteau, « la chlamyde », partagée par saint Martin, alors jeune soldat romain, avec le pauvre à la porte d'Amiens. Lecoy de la Marche dans son ouvrage de référence sur saint Martin fait le point de la question et montre toute l'ambiguïté qui réside autour de cette chape dont on ignore la matérialisation. Le manteau de saint Martin, lui, se trouve à Auxerre au XIII^e siècle. A-t-il été donné aux chanoines de Saint-Germain d'Auxerre pour les remercier d'avoir abrité le corps et les reliques de saint Martin de Tours pendant l'invasion normande (entre 871 ? et 877) ou est-ce la fameuse *cappa*, comme Lecoy de la Marche en émet l'idée (10) ? Aucune des deux hypothèses n'est confirmée.

En revanche, cette relique était à Auxerre en 1271. L'évêque Evrard de Lesignes en prélève un fragment pour Jean de Conti, son parent, chancelier de

l'église d'Amiens (11). Le chapitre d'Auxerre en délivra un deuxième fragment à la collégiale Saint-Martin de Champeaux en 1286 (12). En 1379, un autre fragment est donné à la comtesse de Nevers (13). En 1410, la collégiale de Clamecy en obtient une parcelle (14) et en 1567 un autre fragment est remis à Olivet près d'Orléans à la demande de Pierre de Beaulieu, chanoine au chapitre de la cathédrale d'Auxerre et originaire de cette paroisse (15).

Ce sont les seules mentions retrouvées de prélèvements de cette relique. Celle à Chelles et depuis la Révolution à Bussy-Saint-Martin provient-elle d'un de ces prélèvements ? Rien ne permet de l'affirmer. Celle d'Auxerre mentionnée encore dans un inventaire de 1531 a disparu lors de la prise de la ville par les huguenots (16), celle d'Amiens à la Révolution. Le fragment d'Olivet se trouve toujours dans l'église suite à sa restitution au curé d'Olivet, l'abbé Methivier, en 1859 (17). Aucune trace du fragment offert à la comtesse de Nevers n'a été retrouvé. Quant à la relique de Champeaux, elle a été gagée en 1480 à la paroisse Saint-Séverin à Paris (18).

Des recherches plus poussées permettront peut-être de retracer toute l'histoire de la manche du manteau de saint Martin, aujourd'hui à Bussy-Saint-Martin.

Ce grand fragment de vêtement présente un intérêt certain du point de vue de l'histoire. Sa composition peu banale avec épaulement, manche et gant ; ses matériaux et sa confection, lui confèrent une place importante dans l'histoire du costume civil et particulièrement militaire. Monseigneur Barbier de Montault, avait proposé de l'identifier avec raison à un gambison médiéval, vêtement rembourré que l'on portait sous l'armure (19). Une étude comparative avec d'autres pourpoints permettrait sans doute de préciser la réelle valeur de ce textile, d'autant plus que l'analyse exécutée au carbone 14 par l'Institut Royal du Patrimoine Artistique à Bruxelles confir-

La manche dans son reliquaire avant intervention.
Cliché I. Bédet.



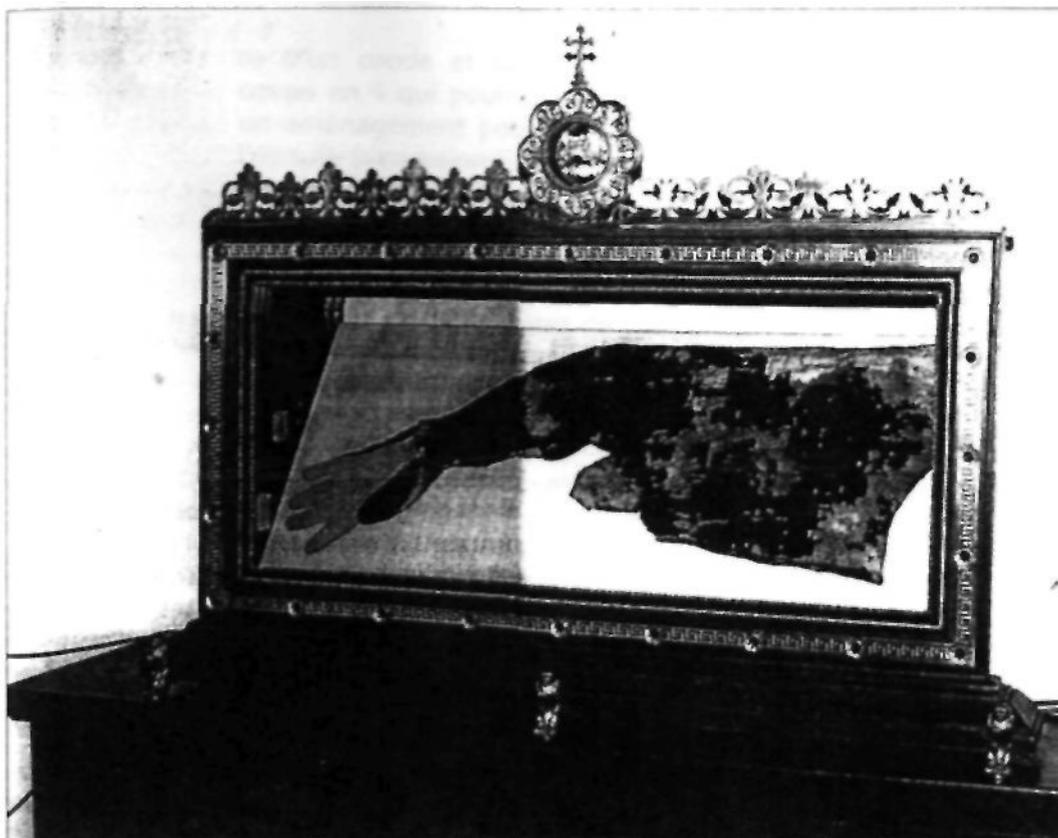
Détail du taffetas de soie marron. Les lacunes laissent apparaître le rembourrage de coton.
Cliché I. Bédet.



me son ancienneté en le datant des années 1160-1270. Les analyses en cours au Laboratoire de recherche des monuments historiques d'identification des fibres et de recherche des colorants apporteront de nouvelles informations.

Présentation

Le dessin du nouveau reliquaire commandé par l'abbé Fossin en 1897 a été réalisé spécialement par M. Fedide, 248 rue Saint-Jacques à Paris. La châsse se compose d'un socle en bois mouluré porté par six lions en bronze doré ayant entre leurs griffes un écusson aux initiales de saint Martin. Le socle supporte un cadre en bronze doré enrichi de pierres où se trouve la relique placée entre deux verres. Une crête fleuronée court dans le haut, coupée au milieu par une monstrance circulaire assez saillante, où se voient les deux ossements. La manche a été disposée dans cette châsse par les soins pieux des religieuses carmélites de l'avenue de Saxe à Paris, nous dit encore l'abbé Fossin (20).



Après intervention : le reliquaire a été mis aux normes de conservation pour recevoir à nouveau la relique. Cliché I. Bédât.

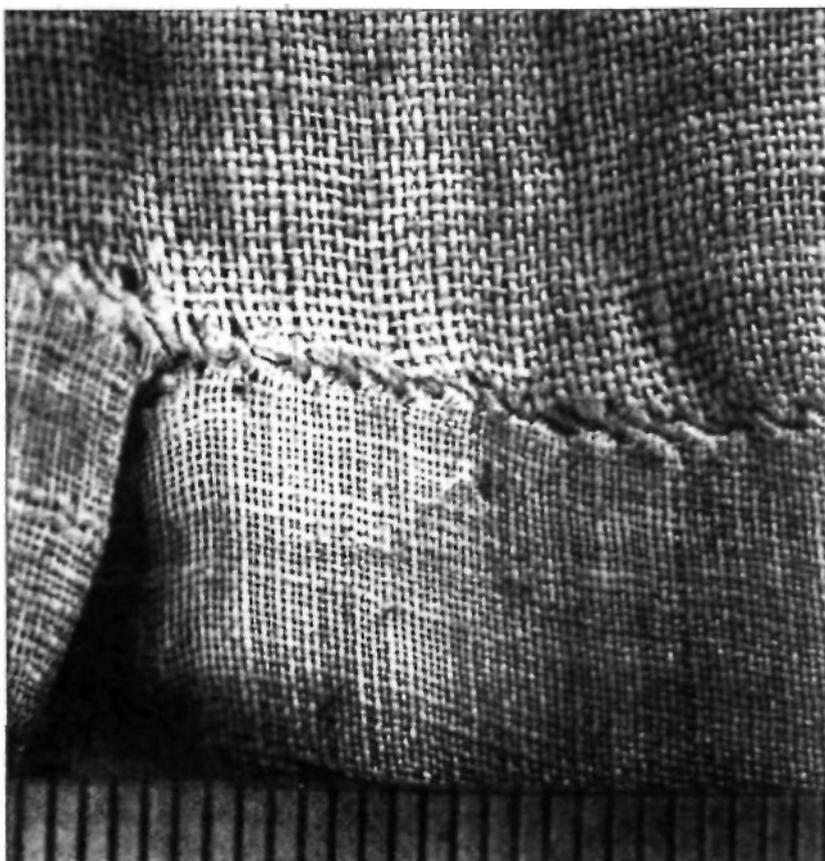
Détail de l'assemblage des toiles de lin.
Cliché I. Bédât.

C'est toujours dans ce reliquaire néo-gothique, encore scellé des cachets de cire rouge aux armes de Monseigneur de Briey, que la manche était conservée. Elle était fixée par des points de coutures périphériques habillés de cannetille métallique de couleur or et par de nombreux points de colle la fixant directement sur les verres.

Visible d'une seule face, car le reliquaire était placé contre le mur sud du chœur de l'église, une main gauche est présentée, détachée du bras, unie par des points de colle et par un phylactère du XIX^e siècle de drap d'or brodé de lettres or.

Description

La manche se compose de trois fragments, de facture rigoureusement identique, assemblés de façon apparemment arbitraire au XIX^e siècle. Le plus grand fragment présente sur sa longueur un angle, que l'on imagine suivre la courbu-



re d'un coude et sur sa hauteur une coupe en S qui pourrait correspondre à un aménagement pour l'articulation de l'épaule (dimensions : largeurs 37 cm et 12 cm, longueur 70 cm); un fragment bien moindre est positionné sur l'angle du coude, maintenu par des points de colle (ce fragment, dont l'un des côtés est arrondi et porte des traces de couture, a été sensément placé en pendant de la seule courbure existante sur le grand fragment, mais le choix de la face doit être remis en question (largeur 17 cm, longueur 27 cm) ; et enfin, une main gauche qui d'après son pouce pourrait se raccorder au bras, puisque des zones d'arrachement et de découpes sont nettes. Il faudra cependant déterminer dans quel sens elle se mettait en place (largeur 14 cm, longueur 24 cm).

Les deux premiers fragments sont en deux dimensions, le troisième, la main-gant, est encore en volume.

En surface, l'ensemble est recouvert d'un tissu marron, matelassé sur un rembourrage blanc très apparent, qui laisse paraître parfois des couches intermédiaires. Des points de couture créent des lignes parallèles au bras, donnant un relief à la manche qui semble ici avoir sa forme première : homogénéité des coutures et des fils employés, unité des matériaux, faibles restaurations très visibles. Rien pourtant, ne semble la raccorder à une autre pièce de vêtement. Faisait-elle partie d'un ensemble et comment pouvait-elle être portée ?

Les traces d'altérations sont multiples : usure du textile externe, moisissures nettement visibles, ayant gravement fragilisé le rembourrage de coton, traces d'oxydation métallique. De plus, de très nombreuses exuvies d'anhrènes (insectes kératophages) sont nichées dans le rembourrage de coton. Les seuls témoins d'une ancienne restauration sont dix-neuf fragments de taffetas de soie découpés puis resitués afin de combler les lacunes les plus visibles du taffetas de soie.

Composition

Quatre toiles de lin différentes, un taffetas de soie et des fibres de coton non peignées, soit six types de matériaux composent cette pièce. L'épaisseur de l'ensemble diminue constamment de l'épaule vers la main, afin de favoriser la mobilité croissante du bras : six épaisseurs à l'emmanchure se réduisent à une seule épaisseur sous la main. De même, la toile composant la paume de la main et le pouce est plus grossière que celle qui habille l'index, qui elle-même est plus épaisse que celle recouvrant les trois derniers doigts. Cette conception élaborée, résultant de la vocation spécifique de cette manche destinée à protéger la totalité du membre jusqu'à ses extrémités, tout en ménageant confort et possibilité de mouvement précis, pourrait suggérer un emploi plus militaire que civil.

Le taffetas de soie brun foncé recouvrant les deux faces de la manche est de 34 fils en chaîne et de 39 à 48 fils en trame par cm, de très faible torsion Z. La présence des deux lisières permet de déduire une largeur de laize de 34 cm. La toile de fibres cellulosiques (lin ?) rigidifiant le haut du bras, en double épaisseur, est de 24 fils en chaîne et de 26 fils en trame, fils simples de torsion Z. Enfin, les trois toiles de fibres cellulosiques (lin ?) qui forment la paume de la main sont toutes de fils simples de torsion Z (paume et pouce : 20 et 26 fils par cm ; index : 24 et 17 fils ; trois derniers doigts : 32,6 et 34 fils). Il n'a pas été possible d'en localiser la chaîne. La nappe de coton (fibre importée d'Egypte ou d'Espagne), utilisée de l'emmanchure à l'extrémité des doigts est de fibres peu nettoyées, encombrées de reliquats de graines, et dont l'épaisseur peut atteindre 8 mm.

La cohérence et l'intégrité des points de couture et des fils utilisés montrent que la manche a ses dimensions d'origine. Quatre fils ont servi à la confectionner : le périmètre est bordé de fil de lin (?) bleu et la paume de la main et les points internes sont de lin (?) écru.

L'important travail de matelassure, dont les lignes sont espacées d'environ 3 cm, est fait de fil de lin (?) marron. Deux points, déclinés différemment, servent à former cette pièce vestimentaire : point devant et point de surjet. Aucune trace de couture rattachant l'extrémité de la manche à un autre élément de vêtement n'est lisible, ni œillet, ni lien, ni couture n'ont laissé de témoin. Nous avons donc fabriqué un fac-similé de l'existant et l'on s'aperçoit que « l'emmanchure » couvrait l'omoplate et la clavicule pour aller joindre le cou, la longueur totale étant de 90 cm. Tout l'avant-bras devait être définitivement cousu replié pour s'ouvrir à la saignée du coude où l'enfilage du gant se faisait. Puis le haut du bras se repliait sur le membre, sans apparemment de points de fixation.

Intervention

Une désinfection en autoclave par oxyde d'éthylène au Centre de recherche sur la conservation des documents graphiques a permis d'éliminer toute trace de micro-organismes actifs. Nous avons ensuite nettoyé la manche par micro aspiration, en prélevant tous les exuvies d'antrène visibles. Aucune larve n'a été détectée.

Les dix-neuf fragments de taffetas marron déplacés ont été déposés après repérage afin de procéder à des essais de remise en situation grâce aux défauts et irrégularités de tissage : sept d'entre eux ont retrouvé leur emplacement initial.

Une réintégration des manques de taffetas de soie marron laissant voir le rembourrage blanc n'a pas paru nécessaire. Les très nombreux points de matelassage et la fragilité du taffetas existant rendaient cette intervention hasardeuse. La lisibilité et la compréhension de l'objet ne sont pas altérées par son état lacunaire.

Le parti choisi a été de recouvrir les deux faces d'une crêpeline de soie teinte en brun, cousue en périphérie et stabili-

sant ainsi le rembourrage apparent. Le dessus du gant a également été recouvert de crêpeline marron.

Enfin, la manche a été présentée sur un châssis tendu d'une toile de lin décatie, et habillé d'une soie crème, sur lequel la manche a été cousue en périphérie. Le gant a été joint à l'avant-bras, sans avoir de preuve formelle de leur jonction et le petit fragment a été placé à l'intérieur de l'avant-bras en alignant les courbes. Ces trois fragments étant toujours autonomes, leur positionnement reste modifiable.

Afin de conserver le reliquaire néogothique du siècle dernier, spécialement conçu pour cette manche et très caractéristique de cette époque, celui-ci a été remis en état et nettoyé par l'atelier Carlos Albors®, puis aménagé par la Maison Grivois. Il était, en effet, important d'améliorer les conditions de conservation de ce textile, de même que sa présentation esthétique. Ces travaux ont consisté à garder en façade le reliquaire muni de sa vitre et à y fixer à l'arrière un caisson métallique étanche avec porte latérale. Par cet accès se glisse le châssis amovible constituant un plan incliné.

La vitrine est dotée d'une cassette d'Art Sorb, cachée derrière le châssis, étalonnée de façon à réguler l'hygrométrie à un taux de 55 % - 60 % d'humidité relative. Un thermo-hygromètre est placé dans un angle de la vitrine afin de permettre le contrôle des variations climatiques à l'intérieur de la vitrine et de prévenir de la nécessité de régler la cassette.

La vitrine a été placée sur le mur du bas-côté sud, mur le plus sain et le moins éclairé de l'église. •

Isabelle Bédât
Caroline Piel

Noies

- (1) P. Fossin, La Cappa ou chape de saint Martin à Bussy-Saint-Martin Imp. Saint Martin, Ligugé. 1897
- (2) La Semaine Religieuse du Diocèse de Meaux, 1897. n° 39. 40,41,42,43.
- (3) A. Collon. La chape de saint Martin à Bussy-Saint-Martin d'après l'abbé Fossin, critique historique, Ed. librairie religieuse K Oudin, Paris-Poitiers. 1897.
- (4) Barbier de Monlault, Oeuvres complètes, 1.13, 1899
- (5) P. Fossin, L'abbé Collon et compagnie, Ed. A. Le Blondel, Meaux, 1899.
- (6) J.-P. Laporte, Le trésor des saints de Chelles, Société archéologique et historique de Chelles. Chelles, 1988
- (7) *Ibid.*
- (8) Arch. dép. Seine-et-Marne. 8J483
- (9) Procès-verbal de reconnaissance des reliques du 15.03.1897 cité dans l'ouvrage de l'abbé Fossin (cf. note 1).
- (10) A. Lecoy de la Marche, Saint Martin, Tours, 1890.
- (11) Abbé Lebeul, Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre. Ed. Durand. Paris, 1743, 1.1. p. 406.
- (12) Abbé Lebeul. Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, 1754, 1.15, p. 331.
- (13) Cf. note 10.
- (14) Cf. note 10.
- (15) Cf. note 11.1.1. p. 798.
- (16) Cf. note 11.
- (17) Methivier, Notice historique sur une relique du manteau de saint Martin, évêque de Tours, patron de l'église d'Olivet. Olivet, 1860.
- (18) Cf. note 13, 1.1. p. 164.
- (19) Cf. note 4.
- (20) Cf. note 1.